

Plan de gestion durable des haies (PGDH)



DESCRIPTION

Inventaire des éléments bocagers (haies, bosquets, lisières, arbres isolés...) d'une exploitation agricole. Analyse du bocage en fonction des objectifs donnés par l'exploitant.

Programmation de l'entretien et de l'exploitation du bois et proposition d'améliorations (plantations éventuelles). Fourniture d'un rapport, de tableaux de gestion et d'un atlas cartographique.

OBJECTIFS

Agronomiques : maintenir, améliorer ou créer les services agronomiques procurés par les éléments fixes du paysage (bien-être animal, complément alimentaire, production d'auxiliaires, lutte contre le changement climatique, limitation de l'érosion, lutte contre les pollutions, augmentation des productions...).

Biodiversité : créer ou restaurer un habitat aux fonctions multiples. Favoriser l'expression et le développement de la biodiversité. Les différents éléments fixes du paysage concernés fournissent les conditions nécessaires à de très nombreuses espèces pour accomplir leur cycle biologique.

Gibier : favoriser le maintien et les déplacements du gibier.

Environnement : bénéficier de l'ensemble des services écosystémiques fournis par les éléments fixes du paysage. Définir une exploitation de la ressource respectueuse de l'environnement et compatible avec les autres fonctions du bocage.

Economique : valoriser en bois énergie, paillage végétal ou litière (Fiche action 12 de ce guide).

CONDITIONS

La FDC 71 réalise le plan de gestion sous forme de prestation. Elle accompagne l'exploitant afin de fixer des objectifs pertinents à la mise en production de son bocage. Elle l'aide dans la recherche de subventions. Elle procède au cubage sur pied de haies conjointement désignées...

Un retour gracieux sous forme d'échanges, une ou deux années après la fourniture du plan de gestion, est proposé afin d'optimiser son utilisation.

Agronomie

Biodiversité

Agroécologie

Environnement

Economie

Chasse

Développement durable

Partage et vie des territoires



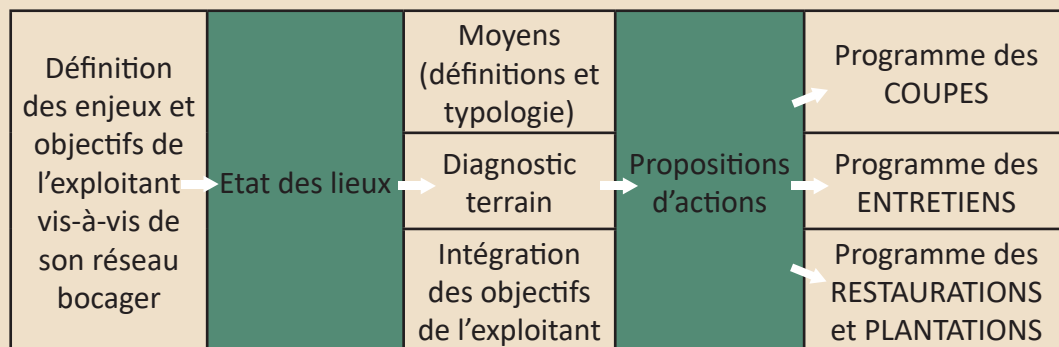
Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône-et-Loire

REALISATION D'UN PGDH

Le plan de gestion durable des haies (PGDH) est un outil d'inventaire, d'analyse et de programmation au service de l'exploitant agricole, du propriétaire ou de la collectivité. Dans le cas d'une exploitation agricole, il permet d'inventorier essentiellement le linéaire de haies présent sur le parcellaire de l'exploitation mais également l'ensemble des autres linéaires et surfaciques boisés (alignement d'arbres, boisement rivulaire des cours d'eau ou ripisylve, lisière forestière et bosquet). Il dresse un état des lieux quantitatif et qualitatif resitué dans son contexte et analysé au regard de différentes thématiques (agronomique, économique, sociale et environnementale). Cette analyse permet de programmer la conduite de l'entretien et de l'exploitation du bois des linéaires boisés en fonction des attentes et des objectifs de l'exploitant. Par ailleurs, le bois en propriété sous forme de forêt peut être intégré à l'analyse, dans la mesure des productions attendues dans le cadre de l'exploitation du bois bocager (production complémentaire de bois décheté par exemple (Fiche action 12 de ce guide)).

Le PGDH consiste finalement en un document de vingt à trente pages au sein duquel la programmation des travaux pour les années à venir occupe la place centrale. Organisée par période, cette programmation se veut pratique, à l'usage de l'exploitant, lui permettant de prendre connaissance rapidement des travaux à effectuer pour l'année en cours et de renseigner les pratiques appliquées à son bocage (entretien, coupe, volume de bois produit...). Ce document doit concourir à une meilleure maîtrise des coûts d'entretien, du temps de travail et de l'utilisation du matériel relatif au bocage sur l'exploitation.

La démarche de travail peut être synthétisée par le schéma suivant :



L'exploitant est associé à la démarche pour définir les objectifs et valider les étapes au cours de 4 rencontres dont une sur le terrain.

FINANCEMENT

La FDC 71 réalise le plan de gestion durable des haies sous forme de prestation. A la demande de l'exploitant, elle recherche des aides financières pour la réalisation du plan de gestion. Elle constitue un dossier de demande d'aide financière et effectue les démarches pour le compte de l'exploitant. Les aides accordées peuvent atteindre 80 % du coût total d'un plan de gestion.



Production de bois déchi-queté

Filières énergie, paillage végétal et litière animale



Agronomie

Biodiversité

Agroécologie

Environnement

Economie

Chasse

Développement durable

DESCRIPTION

Accompagnement de la réalisation d'un projet de valorisation du bois bocager en vue d'une utilisation à la ferme ou à la vente. Productions concernant le bois énergie, le paillage végétal ou la litière animale.

OBJECTIFS

Mobilisation de la ressource en bois : aider l'exploitant à évaluer la ressource en bois de son exploitation (bocage) ou d'autres origines éventuelles et la mobiliser.

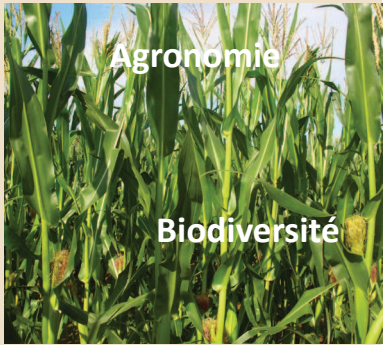
Economique : mettre en oeuvre une production adaptée aux objectifs fixés.

Environnement : définir une exploitation de la ressource respectueuse de l'environnement (gestion durable de la ressource, limitation des distances de transports, valorisation) et compatible avec les autres objectifs de production du bocage.

Pratique : concevoir un silo adapté.

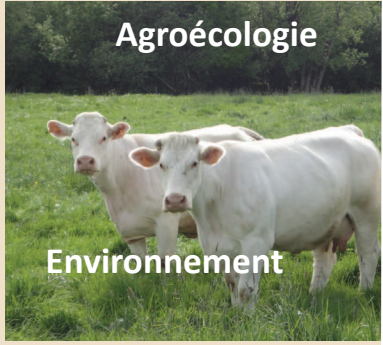
CONDITIONS

L'intérêt de mettre en oeuvre une production de bois bocager est évalué en compagnie de l'exploitant dans un entretien préalable. Un plan de gestion bocager lui est ensuite éventuellement proposé. L'accompagnement concernant le mode d'utilisation du bois déchiqueté est intégré dans la prestation relative au plan de gestion bocager.



Agronomie

Biodiversité



Agroécologie

Environnement



Economie

Chasse



Développement durable

MISE EN ŒUVRE

La production de bois déchiqueté est un moyen de valoriser le bois bocager. La production doit être envisagée en fonction d'objectifs prédéfinis, en particulier pour une utilisation à la ferme. Elle doit prendre en compte la ou les ressources de bois disponibles pour l'exploitant et être mise en œuvre dans un cadre durable. La production de bois à la ferme peut être destinée à la production d'énergie à bas coût pour les besoins des bâtiments d'habitation (habitat principal, habitat groupé, gîte...) ou à usage agricole (laiterie, élevage hors sol, production d'eau chaude...). Elle peut aussi avoir un objectif de paillage végétal (horticulture et/ou activités de plantations) et plus communément de litière animale particulièrement en production de bovins allaitants. Une même qualité de production est compatible pour plusieurs utilisations comme la production d'énergie et la litière animale.

La production de bois déchiqueté, pour être pérenne, demande une évaluation préalable de la ressource. Sa mise en œuvre doit respecter des techniques de récolte, de déchiquetage et de stockage devant être maîtrisées par l'exploitant. Elle s'accompagne de la prise en compte de l'environnement et doit tenir compte des autres fonctions et services rendus par le bocage sur l'exploitation. Une partie de la production peut être éventuellement destinée à la vente dans certaines conditions.

La FDC 71 accompagne l'exploitant dans sa démarche de mise en production de bois de son bocage et éventuellement de manière complémentaire de bois forestier. Le recours éventuel à des partenaires dans le cadre de certains débouchés peut être envisagé afin de valoriser au mieux la production. La FDC 71 propose le cas échéant un plan de gestion durable des haies permettant d'évaluer la ressource et de l'exploiter de façon durable. Le plan de gestion durable des haies est personnalisé et prend en compte les autres objectifs fixés par l'exploitant à son bocage.

FINANCEMENT

La FDC 71 intervient sous forme de conseil gracieux concernant la définition des objectifs de l'exploitant et de ses besoins en ressource en bois. Elle intervient sous forme de prestation pour l'évaluation des volumes présents (cubage sur pied et estimation) sur l'exploitation ou pour la réalisation d'un plan de gestion durable des haies (Fiche action 11 de ce guide).

